

Fiche 23 : ENSEIGNANT AUPRÈS DES

« ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS »

CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN chargé de la mission départementale « scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs » et en concertation avec les IEN de circonscription et les services de la DSDEN de la Manche, il ou elle travaille auprès de ces enfants pour l'aide à la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs du secteur. <p><u>remarque</u> : à ce découpage annuel, s'ajoutent des tâches spécifiques liées à des périodes particulières (foires, hivernages...).</p>
FONCTIONS ET ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en charge dans le premier degré, des enfants du voyage ne pouvant être accueillis à plein temps en milieu ordinaire (lecture et numération non maîtrisées) et dans le second degré, éventuellement, l'évaluation des élèves. ▪ Assurer la liaison école / parents. ▪ Assurer éventuellement le suivi des cours du CNED. ▪ Assurer la continuité école / collège. ▪ Assurer la liaison école / municipalité, communauté de communes (aires d'accueil). ▪ Participer aux actions de formation.
COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre capable de s'adapter à un public spécifique. ▪ Avoir un intérêt pour une pédagogie active et différenciée. ▪ Etre disponible et prendre des initiatives. ▪ Avoir le sens du travail en équipe. ▪ Avoir le sens des responsabilités. ▪ Avoir des qualités relationnelles et professionnelles pour optimiser le fonctionnement du système.
SITUATION ADMINISTRATIVE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation, après trois années d'exercice, sera conduite à partir d'un bilan d'activité. Cette évaluation permettra de faire connaître à l'intéressé s'il peut être reconduit ou non dans ses fonctions. ▪ L'emploi du temps est amené à évoluer en cours d'année selon les besoins et en fonction des déplacements des « familles itinérantes et de voyageurs ».